



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33694

Texte de la question

M. Bernard Gérard appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le rôle laissé à l'enseignement des sciences de la vie et de la terre dans le cadre du projet de réforme des lycées. Il semblerait que cette discipline ne soit plus appelée à faire partie des enseignements fondamentaux en seconde, alors même que les défis essentiels auxquels nous aurons à faire face dans les années à venir relèvent de ces deux disciplines qui participent donc à la prise de conscience collective des futurs enjeux de notre planète. Il lui demande, par conséquent, de l'éclairer sur les orientations prises en ce domaine.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33694

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2008, page 9159

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475